



Cendrine BERGER
Co-secrétaire général

À

M. le secrétaire Général de UCU
M. Tony BROWN, secrétaire de section de UCU à University College
London

Montreuil, le 8 avril 2019

Nos réfs : 19/SG/CB/088

Chers camarades,

Nous avons appris que le secrétaire de section de UCU à UCL, M. Tony Brown, était passible de sanctions disciplinaires de la part de l'UCL pour avoir mené des activités syndicales. En dépit de la décision du Tribunal du Travail de Londres qui a estimé que la sanction était contraire aux lois protégeant les activités syndicales et que Tony Brown avait été sanctionné pour ses activités syndicales, UCL a poursuivi ses sanctions disciplinaires.

La CGT Ferc Sup exprime son soutien total et sa solidarité avec UCU et M. Tony Brown et demande à UCL de lever toutes les sanctions à son encontre. Nous appuyons pleinement la «Pétition adressée au Président de UCL concernant les attaques contre Tony Brown» lancée par UCU et déjà signée par de nombreux syndicalistes.

L'année dernière, UCU a organisé la lutte des enseignants-chercheurs pour la défense de leur régime de retraite, l'USS, contre sa transformation d'un régime à prestations définies en un régime à cotisations définies. Ce fut la plus grande action de grève dans les universités depuis des années.

En France, le mouvement syndical est également confronté à d'énormes défis. Le président Macron et son gouvernement ont décidé de transformer les 42 régimes de retraite publics existants qui garantissent un montant de retraite en un régime de retraite unique sans garantie de montant qui réduirait la pension de chacun, mais toucherait encore plus les personnes ayant connu des contrats à temps partiel, le chômage, des congés de maternité ou de maladie. Le gouvernement français s'attaque également aux conditions de travail des fonctionnaires en facilitant les contrats précaires dans le secteur public, en réduisant le rôle des syndicats et en permettant le détachement de fonctionnaires dans des entreprises privées pour faciliter la privatisation de nos services publics.

En plus de ces attaques, le gouvernement a décidé d'augmenter les frais d'inscription à l'Université pour les étudiants non Européens de 170 euros (pour une Licence) et de 270 euros (pour un Master) à 2770 et 3770 euros. Cette augmentation n'est qu'un premier pas dans l'augmentation générale des frais de scolarité que votre pays a connue de 1998 à 2010.

Ces politiques sont rejetées par la majorité de la population, comme nous le voyons en France avec le mouvement Gilets Jaunes.

Face à des attaques similaires dans nos pays, la CGT Ferc Sup est pour la solidarité internationale, en particulier pour la défense des droits syndicaux : le droit de créer et d'adhérer à un syndicat, le droit des syndicats de représenter, de négocier et de mener une action revendicative y compris la grève.

Nous demandons à UCL de lever les sanctions contre M. Tony Brown et de respecter les droits syndicaux.

FERC Sup CGT (Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche)

CGT en toute liberté

Case 544 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél : +33 155 827.628 • Télécopie : +33 149 880.743
ferc-sup@ferc.cgt.fr • www.fercsup.cgt.fr

Comme UCU tient sa conférence bientôt, nous espérons que ce congrès sera un succès.

En solidarité.

To the UCU General Secretary and Tony Brown, UCL UCU Branch secretary

Dear comrades

We have learnt that UCL UCU Branch Secretary Mr. Tony Brown was subject to disciplinary sanctions by UCL for carrying out trade union activities. Despite the decision of the London Employment Tribunal that judged that the sanction was in breach with the laws protecting trade union activities and that Tony Brown was penalised for his trade union activities, UCL is pursuing its disciplinary sanctions.

The CGT Ferc Sup expresses its full support and solidarity with UCU and Mr. Tony Brown and asks UCL to drop all the sanctions against him. We completely support the “Petition to UCL Provost regarding the victimisation of Tony Brown” launched by UCU and already signed by many trade unionists.

Last year, UCU organised the fight of the lecturers in defence of their pension scheme, USS, against its transformation from a Defined Benefit (DB) Scheme into a Defined Contribution (DC) Scheme. It was the largest strike action in Universities for years.

In France, the trade union movement also faces enormous challenges. President Macron and his government have decided to transform the 42 existing DB public pension schemes into a single DC pension scheme which would lower everybody’s pension but would affect even more people who have experienced part-time contracts, unemployment, maternity leave or sickness leave. The French government is also attacking the terms and conditions of civil servants by facilitating casualised contracts in the public sector, undermining the role of the trade unions and by allowing the detachment of civil servants in private companies to facilitate the privatisation of our public services.

In addition of these attacks, the government has decided to increase tuition fees for non EU students from 170 euros (for a Bachelor degree) and 270 euros (for a Master) up to 2770 and 3770 euros. This increase is only a first step in the general increase of tuition fees which your country has experienced from 1998 to 2010.

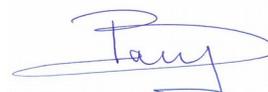
Those policies are rejected by the majority of the population as we experience it in France with the Yellow Vest movement.

As we face similar attacks in our countries, the CGT Ferc Sup believes in international solidarity, especially in defence of trade union rights: the right to create and join a trade union, the right of the trade unions to represent, negotiate and take industrial action, including strike.

We ask UCL to drop the sanctions against Mr. Tony Brown and to respect trade union rights.

As UCU is having its conference soon, we wish you a successful conference.
In solidarity.

Cendrine BERGER
Co-secrétaire général de la CGT FERC Sup



FERC Sup CGT (Union Nationale des syndicats CGT des établissements d’Enseignement Supérieur et de Recherche)



Case 544 – 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex
Tél : +33 155 827.628 • Télécopie : +33 149 880.743
ferc-sup@ferc.cgt.fr • www.fercsup.cgt.fr